05/04/2019

# LE PROJET EUROPEEN

Récit d'un projet historique contrasté



**BELLON Guillaume** – 3IRC CPE Lyon

MOUGEY Jérémy – 3IRC CPE Lyon

BINARD Pierre-Louis - 3IRC CPE Lyon

**VELASCO Franck** – 3IRC CPE Lyon

**CADOUX Vincent** – 3IRC CPE Lyon

### Table des matières

1)	Genèse de la construction européenne et description de son fonctionnement actuel	2			
	L'année du changement : 1957	3			
A	A)	3			
В	) Le traité EURATOM	4			
С	C) Le 13 juillet 1967	4			
D	) L'Europe des neufs	5			
Ε	) La Grèce	5			
F	) La convention Schengen	5			
G	G) 1986	5			
Н	l) Le traité de Maastricht	6			
I)	Dispositions établissant la communauté européenne	6			
2) Institutions de l'union européenne					
3)	L'Europe s'agrandit	8			
Α	) Le traité d'Amsterdam	8			
В	S) Le traité de Nice	8			
С	2004	8			
D	) Deux nouveaux membres	9			
Ε	) Le traité de Lisbonne	9			
4) L'euro					
Α	L'histoire de l'euro	10			
В	) L'euro aujourd'hui et son fonctionnement	11			
С	C) Le royaume uni et l'euro : une relation difficile	12			
D	) La crise Grecque	13			
Crise actuelle du projet européen					
L	es problèmes rencontrés par l'Union Européenne	15			
Ľ	évolution du chômage depuis 2008 en Union européenne et en zone euro	16			
Ľ	évolution des indices boursiers européens depuis la crise de 2008	17			
Ľ	évolution de la croissance européenne depuis 2008.	19			
Les	réponses apportées par l'Union Européenne	24			
L	a situation économique des pays les faibles de l'UE	26			
Con	nclusion	29			
Bibl	liographie	30			

#### Introduction

L'Union européenne est une association politico-économique unique dans le monde. Elle regroupe aujourd'hui 28 états membres pour atteindre une population plus de 500 millions d'habitants et s'étendre sur une surface de 4,5 millions de m². Elle est la deuxième puissance économique mondiale en termes de PIB nominal derrière les États-Unis. L'Union européenne est aussi un pôle culturel majeur avec pas moins de 24 langues officielles.

C'est la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères à cette période, qui est considérée comme l'un des textes fondateurs du projet européen :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

C'est par la suite en 1951 six états qui se regroupent pour créer la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Après de nombreux traités et agrandissements, l'Union européenne est aujourd'hui un acteur politique et économique majeur.

C'est pourquoi nous avons choisi de traiter ce sujet avec la problématique suivante :



Le projet européen peut-il répondre aux exigences et problématiques actuelles des états membres ?

Ce rapport sur le projet européen va tout d'abord présenter en détail la création de l'Union européenne ainsi que son évolution jusqu'à aujourd'hui. Nous allons ensuite nous focaliser sur deux sujets qui sont la monnaie unique avec l'introduction de l'Euro en 2002, ainsi que la crise actuelle du projet européen avec les problèmes rencontrés aujourd'hui par l'Union européenne.

## 1) Genèse de la construction européenne et description de son fonctionnement actuel

Après la seconde guerre mondiale, l'Europe veut consolider la paix une bonne fois pour toutes. En 1948 a lieu le Coup de Prague, qui est la prise de contrôle de la

Tchécoslovaquie par le Parti communiste tchécoslovaque, sous l'impulsion de l'URSS. C'est à la suite de cet événement que la France, les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) et le Royaume-Uni signent le 17 mars 1948 le traité de Bruxelles. Ce traité prévoit une Union occidentale et ainsi une collaboration économique, sociale, culturelle et défensive.

Afin d'éviter une nouvelle guerre, Robert Schuman, dans sa déclaration du 9 mai 1950, a appelé à mettre le charbon et

l'acier sous une autorité commune entre la France et l'Allemagne fédérale. Ces deux secteurs économiques sont stratégiques, puisque l'industrie de l'armement est



dépendante de ces ressources. C'est pour cela que le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est signé le 18 avril 1951 par la France, la RFA, l'Italie et les pays du Benelux. Il permettra à ces pays de favoriser les échanges de matières premières nécessaires à la sidérurgie pour accélérer la dynamique économique après la guerre, afin de rendre l'Europe autonome des grandes puissances mondiales, et

notamment des Etats-Unis avec le plan Marshall qui visait à aider l'Europe à reconstruire les villes bombardées lors de la seconde guerre mondiale. Ce traité permet d'abolir les conditions suivantes, le droit d'entrée et de sortie, taxes équivalentes et quantitatives à la circulation de l'acier et du charbon, et permet d'établir un marché de libre concurrence.

Dans le cadre de la guerre froide et de la course à l'armement de l'URSS en Europe de l'Est, un traité instituant la Communauté européenne de défense (CED) est signé le 27 mai 1952. Il devait permettre le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest dans le cadre d'une armée européenne, cependant la France a refusé de ratifier le traité. L'ancien traité de Bruxelles est modifié pour créer l'Union de l'Europe occidentale (UEO) le 23 octobre 1954.

Cette organisation s'occupe de ce qui deviendra la politique de sécurité et de défense commune. Cependant, cette entité va rester symbolique et sans pouvoir car elle ne fera pas le poids face à l'OTAN, surtout lors du durcissement du régime soviétique dans le cadre de la Guerre froide. Elle permettra toutefois d'assurer la neutralité des autres pays européens dans la crise du Canal de Suez en 1956 et les conflits de décolonisation entre la France et le Royaume-Uni.



C'est à la suite de cet échec et afin de relancer la construction européenne que sera signé le traité de Rome.

#### A) L'année du changement : 1957



Le traité de Rome est signé le 25 mars 1957 par les pays signataires du traité instituant le CECA : la France, la RFA, l'Italie et les pays du Benelux. Nommé à l'origine

« Traité instituant la Communauté économique européenne »,

Il s'agit du traité fondateur de la Communauté économique européenne (CEE).

Le même jour, les mêmes pays ont signé le traité Euratom, instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique. Le traité de Rome original contient six parties, ainsi que des annexes et un préambule.

La première partie contient la définition du traité. Elle définit aussi les compétences de l'Union. Il existe trois types de compétences : les compétences exclusives, les compétences partagées et les compétences pour appuyer, coordonner ou compléter les actions des Etats membres. La distinction entre ces différents types de compétences est expliquée dans l'article 2. Pour résumer, seule l'Union peut agir sur une compétence exclusive, alors que les états membres peuvent agir sur une compétence partagée seulement si l'Union a décidé de ne pas exercer sa compétence. L'Union ne peut pas agir sur les compétences pour appuyer, coordonner ou compléter les actions des Etats membres si ces actes sont juridiquement contraignants pour ces états membres.

L'article 3 énumère les domaines où l'Union dispose d'une compétence exclusive :

- L'union douanière ;
- L'établissement des règles de concurrence nécessaires au fonctionnement du marché intérieur :
- La politique monétaire pour les États membres dont la monnaie est l'euro;
- La conservation des ressources biologiques de la mer dans le cadre de la politique commune de la pêche ;
- La politique commerciale commune.

L'article précise aussi que l'Union dispose d'une compétence exclusive pour la conclusion d'un accord international sous certaines conditions.

L'article 4 explique que tous les domaines qui ne sont pas cités dans les articles 3 à 6 relèvent automatiquement d'une compétence partagée entre l'Union et les états membres.

De plus, il énumère les principaux domaines où l'Union et les états membres disposent d'une compétence partagée :

- Le marché intérieur ;
- La politique sociale ;
- La cohésion économique, sociale et territoriale ;
- L'agriculture et la pêche, à l'exclusion de la conservation des ressources biologiques de la mer ;
- L'environnement;
- La protection des consommateurs ;

- Les transports;
- Les réseaux transeuropéens ;
- L'énergie ;
- L'espace de liberté, de sécurité et de justice ;
- Les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique.

Dans ce traité, à l'article 4 on voit apparaitre plusieurs institutions confiées à la communauté. On y retrouve une assemblée, un conseil, une commission et une cour de justice.

L'assemblée est formée par les différents délégués de chaque états membres. Elle comporte 142 membres. Elle se réunit 1 fois par an, qui se trouve être le troisième mardi d'octobre. Parmi tous les membres élus, ils doivent entre eux élire un président et son bureau.

Le Conseil assure la coordination des états politiques économique, et dispose d'un pouvoir de décision. Pour les membres, ce sont chaque états membres qui choisissent des délégués. Pour la présidence, chaque membre exerce la fonction de président pour une durée de six mois à tour de rôle selon l'ordre alphabétique des états membres.

La Commission fait appliquer tous les dispositions prises par ce traité et par ceux établit par le conseil et formule des recommandations ou avis sur le traité. Elle est composée de neuf membres. Les membres sont nommés à vie.

Quant à la cour de justice elle se compose de sept juges, et permet d'être saisi par la commission ou un état membre si un état a manqué à ces obligations écrit dans le traité.

#### B) Le traité EURATOM

Concernant le traité EURATOM, il a été rédigé à la suite de la crise de Suez survenue en 1956. Ce traité a pour but de favoriser le progrès dans le domaine de l'énergie nucléaire. Dans ces dispositions on y trouve une mission de développer la recherche, établir les normes de sécurité et assurer une autosuffisance énergétique. Comme pour le traité de la CEE, on y trouve une assemblée, un conseil, une commission et une cour de justice. Il a été signé par les mêmes signataires que celui de Rome. Cela permet de créer un centre commun de recherches nucléaires dont l'exécution des programmes lui est conférer par cette même commission.

#### C) Le 13 juillet 1967

Un bulletin officiel sorti ce jour même permet de révoquer plusieurs traités en un seul. Il transforme les différentes commissions en une seule.

La Commission des Communautés européennes prend le pouvoir à la place de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ainsi que la Commission de la Communauté économique européenne et la Commission européenne de l'énergie atomique.

Pour le conseil des Communautés européennes, c'est la même chose. Le trois conseils de chaque communauté fusionnent. Rien ne change suite à cette fusion, les formalités du conseil dérivent du traité de Rome.

#### D) L'Europe des neufs

En 1973, l'Europe des six passe à neufs membres. On y ajoute le Danemark, le Royaume Uni et l'Irlande. Les nouveaux états membres doivent accepter les anciens traités, et de plus ils doivent élire leurs délégués pour l'assemblée. Elle comporte 208 sièges. Pour le conseil, on y fait la même chose, on choisit les membres. Les membres sont au nombre de 61 sièges.



#### E) La Grèce

Ce n'est qu'en 1981 que la Grèce s'ajoute à l'Europe. L'assemblée passe de 208 sièges à 434 sièges avec 81 sièges chacun pour la France, l'Italie, le Royaume Uni et l'Allemagne (RFA). Et pour le conseil, on l'agrandit pour passer à 63 sièges.

#### F) La convention Schengen

La convention Schengen spécifie les différents accords autour des frontières. Le premier chapitre définit que « les frontières intérieures peuvent être franchies en tout lieu et sans qu'aucun contrôle ne soit effectué ».

On trouve un chapitre sur la coopération policière, elle statue que les différents services policiers, l'assistance pour la prévention et la recherche pour les faits punissables. Une entraide judiciaire pour le pénal est prévu, et vient compléter la convention européenne d'entraide judiciaire de 1959. On classifie aussi dans la convention Schengen en matière de stupéfiants, armes à feu et munitions. Concernant les grands axes, on trouve le



transport et circulation des marchandises. La convention demande aux différentes parties de créer des formalités facilitant la circulation des marchandises.

#### G) 1986

En 1986, le Portugal et l'Espagne entre dans l'Europe. Les deux pays acceptent les obligations rédigées par le traité de Rome en 1957. Pour l'assemblée on passe de 434 sièges à 518 sièges. Et pour le Conseil on passe de 72 sièges. En 1989, l'Allemagne de l'Est se réunit et entre dans l'Europe sous le nom d'Allemagne.

#### H) Le traité de Maastricht

Le traité a été signé par les douze membres de l'Europe qui instaure l'actuelle Union européenne. Ce n'est qu'en 1992, qu'il faudra voir comme nom officiel « l'Union européenne. Le traité s'appuie sur trois piliers, le premier rassemble les derniers créés auparavant, à savoir la CEE, CECA et Euratom.

Ce traité marque une nouvelle étape dans le processus de création d'une union entre états membres et différents peuples. On y trouve notamment les mêmes engagements, comme promouvoir le progrès économique et social équilibré et équitable avec la notion d'espace sans frontières. L'union veut se mettre en avant sur la scène internationale, de manière politique ou défensive. L'union veut renforcer la protection et des intérêts de ses états membres. L'UE veut développer une coopération étroite entre ses états membres au niveau de la justice et des affaires intérieures.

#### I) Dispositions établissant la communauté européenne

Avant tout chose tous les termes « Communauté économique européenne » sont remplacée par « Communauté européenne ».

Les termes sont presque les mêmes, avec établissement d'un marché commun, d'une union économique et monétaire. Une abolition des droits de douane, et toute restrictions quantitatives, tant en entrée qu'en sortie de marchandises. Une politique commerciale commune. Un marché intérieur, avec libre échange des personnes, capitaux, marchandises, bien et services.

Dans le traité, on y trouve plein de politiques communes autour de la pêche, l'agriculture, les transports, dans le domaine social avec la création d'un fond social européen, l'environnement, la compétitivité de l'industrie.

#### 2) Institutions de l'union européenne

A l'instar des autres traités, on instaure un parlement européen, un conseil, une commission, une cour de justice et une cour des comptes.

Pour le Conseil, les membres sont nommés de la même manière qu'auparavant. Pour la présidence, c'est à tour de rôle pour une durée de six mois dans un ordre établit et par cycle de six ans.

La Commission doit publier tous les ans, un mois avant l'ouverture de la session du parlement, un rapport général sur l'activité de la communauté. La Commission est composée de dix-sept membres choisit en fonction de leur compétence.

Les membres sont nommés pour une durée de cinq ans, avec possibilité de renouveler leur mandat.

Pour la cour de justice, treize juges sont nommés. Tous les droits et devoirs qu'elle disposait sont encore d'actualité, à savoir, qu'elle peut être saisie sur demande d'un état membres ou d'une des institutions de la Communauté.

La Cour des Comptes examine les comptes de la totalité des recettes et dépenses de la Communauté. Les membres sont nommés pour une durée de six ans par le Conseil.

Une nouvelle institution nommée Banque Centrale Européenne, aussi nommée sous les initiales « BCE ». Elle a pour fonction d'établir et mettre en œuvre la politique monétaire, promouvoir au fonctionnement des systèmes de paiement. Elle reprend aussi le rôle qui définit le cours du marché, la stabilité des prix, les taux de change.

Une autre institution apparaît « Le Comité économique et financier » qui a comme but de formuler des avis sur demande du Conseil ou de la Commission, de veiller à la situation économique et financière des états membres et de la Communauté et d'en faire un rapport au Conseil et à la Commission. C'est elle qui fournit chaque année un bilan de situation des capitaux et paiements.

D'autres comités voient le jour comme le comité économique et social, le comité des régions,

On trouve aussi la banque européenne d'investissement, a pour mission de contribuer au développement par le biais de différents projets, tel que la modernisation ou la conversion d'entreprises, ou la mise en avant des régions les moins développées.

On trouve aussi une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). C'est aussi le second pilier du traité. C'est dans ce volet que s'introduit la politique défensive, mais aussi le développement, politique extérieure.

#### 3) L'Europe s'agrandit

En 1995, l'Europe compte de nouveaux membres qui sont l'Autriche, la Suède et la Finlande. Il a fallu ajouter des sièges au parlement européen, qui voit son nombre de sièges passer à 641. De même pour le conseil, dont le nombre des sièges est 90. Et un de plus pour la cour de justice.

#### A) Le traité d'Amsterdam

Ce traité modifie celui de Maastricht et celui de Rome et s'appuie sur la convention de Schengen.

On trouve dans les premiers articles, le point de vue judiciaire et pénal. La Communauté européenne a pour objectif de prévenir contre la criminalité avec une coopération de toutes les forces de polices des états membres, avec aussi un office européen de police (Europol).

Concernant les droits fondamentaux, le Conseil a comme pouvoir, l'exécution en cas de manquement aux droits de l'Homme, des libertés fondamentales et la démocratie. Quant à l'Europe elle gère les questions d'immigration, de sécurité, d'environnement, de santé, d'éducation.

Pour les aspects de recherche et développement, rien de nouveau par rapport au traité de Maastricht, la Communauté se réserve le droit de faire participer les états membres entre eux.

C'est à ce moment que l'on envisage de passer à une monnaie commune, l'euro, mis en place à partir de 2002.

#### B) Le traité de Nice

Ce traité et un supplément à celui de Maastricht. Il a été conçu pour élargir les différents horizons, pour avoir d'ici 2008, 28 membres au sein de l'UE. Il change le nombre de siège au parlement, qui passe à 732. Il sera effectif qu'après l'ajout de membres en 2004.

En 2002 le traité de la CECA pris fin et fut dissoute.

#### C) 2004

En 2004, dix nouveaux membres s'ajoutent à l'union européenne. L'union européenne passe à 25 membres. Les nouveaux membres sont Chypre, République Tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et Malte.

#### D) Deux nouveaux membres

En 2007, la Roumanie et la Bulgarie rejoignent l'union européenne.



#### E) Le traité de Lisbonne

Ce traité a été signé en 2007 avec une date effective en 2009.

De nombreuses adaptations sont faites sur le traité de Rome en 1957 et celui de Maastricht en 1992. Le nombre de siège au parlement change pour passer à 751 sièges, et le président est nommé pour une durée de deux ans. La Cour de justice des communautés est renommée Cour de justice de l'Union européenne. Le Conseil lui passe à 321 membres. Une nouvelle composition de 18 commissaires se place dans la commission européenne. Dans ce traité sont statuer le nombre de membres pour le comité économique et social, le comité des régions. Le traité de Lisbonne précise aussi les budgets par membre pour le versement.

L'union est pourvue de compétences exclusives, qu'aucun états membres ne peut le faire sauf s'il est habilité par l'Union. L'union douanière, les règles de concurrence intracommunautaires, union économique et monétaire, le développement durable, le

commerce extérieur, et la conclusion d'accord internationaux. Concernant les compétences partagées, elles sont citées dans l'article 4. Elles concernent les politiques sociale, énergétique et environnementale, mais aussi l'espace de liberté, sécurité et de justice.

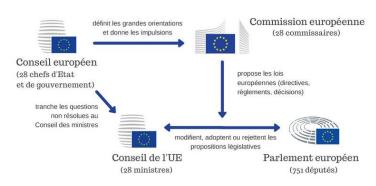


Figure 1: Fonctionnement de l'UE

En 2013, la Croatie devient membre de l'UE.

#### 4) L'euro

#### A) L'histoire de l'euro



1992 - traité de Maastricht

Ce traité vise à transformer la communauté européenne en une Union Economique et Monétaire. Des critères économiques sont définis pour pouvoir participer à cette Union. Le Royaume-Uni s'arrêtera ici en signant un traité de retrait.

#### 1995 - Sommet Européen de Madrid

Les 15 états membres à cette époque votent en faveur d'une monnaie Unique. Un planning contenant les modalités de passage est défini par la Commission Européenne.

#### 1997 Pacte de Stabilité et de croissance

Ce pacte est adopté à l'unanimité par tous les membres au Conseil européen d'Amsterdam. Les pays qui veulent adhérer à l'euro doivent respecter un certain nombre de conditions concernant les Finances publiques, surtout un plafond de 3% de déficit budgétaire, une dette inférieure à 60% du PIB et un taux d'inflation sous contrôle. Il contient également des sanctions financières. Il ne faut pas oublier que ces zones gardent leurs politiques budgétaires malgré une politique unique.

#### 1999 - Introduction de l'euro

La troisième phase de l'union économique et monétaire débute le 1er janvier. Les taux de change des monnaies participantes sont fixés de manière irrévocable. Les États de la zone euro mettent en œuvre une politique monétaire unique. L'euro est introduit comme monnaie légale.

Jusqu'en 2001, l'euro n'existe que sous forme scripturale (chèques, virements, cartes bancaires). Les paiements aux administrations fiscales et sociales peuvent se faire en

franc belge ou en euro, il n'y a ni interdiction, ni obligation d'utiliser la monnaie unique. La Grèce adopte l'euro en janvier 2001.

Le taux de change de l'euro est fixé à 1€ = 1,169\$. L'euro n'est utilisé que pour les virements, chèques, et carte bleue, autrement dit, l'euro sert de monnaie scripturale. La valeur de l'euro peine à décoller pour cette raison.

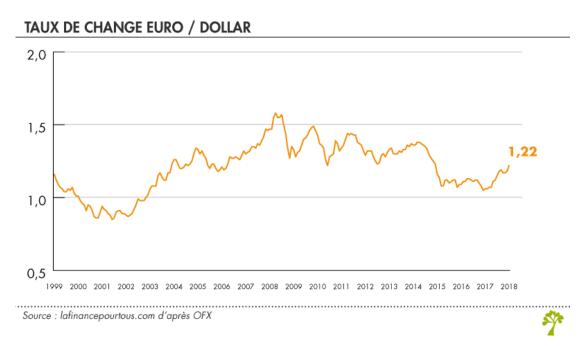
#### 2002 – Mise en circulation de la monnaie fiducielle

Le 1er janvier, apparition des pièces et des billets en euro et début du retrait du franc belge. La période de double circulation euro/monnaie nationale s'est terminée, en Belgique, le 28 février 2002. L'euro commence à prendre de la valeur.

#### B) L'euro aujourd'hui et son fonctionnement.

19 des 27 états membres de l'union européenne ont adopté l'euro. Le dernier pays à avoir adopté l'euro est la Lituanie en 2015. L'institution qui émet l'Euro est la Banque Centrale Européenne. Elle détient et gère les réserves de change des États membres et assure le bon fonctionnement des systèmes de paiement. La BCE n'agit pas toute seule, elle est aidée de l'Eurogroupe. Même s'il ne s'agit pas d'une institution, cet « Organisme » détient un grand pouvoir détient un grand pouvoir décisionnel. C'est lors des conseils ECOFIN que de grandes décisions sont prises, ce conseil rassemble des membres de la BCE, et les ministres des finances de 29 états membres.

Certains pays tel que l'Andorre, Monaco... ont adopté l'euro mais ne font pas partie de l'UE, pour ces pays, l'euro est surtout un aspect pratique. L'euro malgré les contestations reste une monnaie forte comme le prouve l'arrêt de la production du billet de 500€ arrêté en production à cause de son utilisation pour du blanchiment d'argent.



#### C) Le royaume uni et l'euro : une relation difficile

Pendant que l'union européenne grandissait, rapidement, ainsi que la zone Euro, un pays continue de jouer seul. Mais un plus particulièrement refuse d'y adopter et fait débat : le Royaume-Uni.



Déjà bien avant l'Euro, le Royaume-Uni est en retrait, aussi bien administrativement que géographiquement. Le Royaume-Uni se voit déjà refusé l'accès au marché commun européen, une décision protectionniste du général de Gaulle qui voit le Royaume-Uni comme le cheval de Troie des USA dans l'Europe. Ce sera Pompidou qui donnera aux britanniques l'accès à la Communauté Economique Européenne.

En 1973 est créé le SME, Système Monétaire Européen, suite au choc pétrolier ayant mis le monde entier dans la crise. Ce SME impose un taux de fluctuation des taux de changes à 2,5% maximum, à la hausse ou à la baisse. Les Britanniques, très proches des Etats-Unis, veulent garder une certaine indépendance et refusent d'adhérer à la SME. Ils y adhéreront finalement en 1990 avec un taux de fluctuation à 6%, mais s'y retireront finalement en 1992.

En 1979, Margaret Thatcher dénonce la CEE. En effet, l'Angleterre donne plus d'argent à la CEE que ce qu'elle en reçoit. Quelques années plus tard, les Etats membres versent une somme d'argent à la Grande-Bretagne.

Tous ces évènements en plus des récentes crises européennes, conduisent à un rejet de l'Europe dans l'opinion publique Britannique. Additionné avec une monnaie qui n'est ni nationale ni imprimée localement, mais par la banque centrale européenne, ce qui représente une perte de souveraineté importante pour un pays, il va de soi que le Royaume-Uni n'adoptera jamais l'Euro. C'est aussi le premier pays à vouloir sortir de l'Union Européenne.

#### D) La crise Grecque

La crise grecque ou l'exception qui confirme la règle. Quelle règle ? Les règles pour pouvoir rentrer dans la zone Euro. Cette crise n'aurait jamais dû être le problème de l'Europe mais au moins ça servira d'exemple.

La Grèce rejoint la zone Euro en 2001, elle respecte les 3% de déficit budgétaire, la maitrise de son inflation : la Grèce est un excellent candidat pour la zone euro, mais elle cache quelque chose qui ne sera révélé que quelques années après en 2004 : tous ces chiffres sont falsifiés, la Grèce a un déficit public de 3.7% et une dette de 103% du PIB.

La Grèce profitera au mieux de l'Euro et de sa valeur forte sur les marchés financiers pour emprunter à tour de bras auprès de plein d'investisseur différents afin de financer sa croissance. Les taux d'intérêts de ces prêts sont au plus bas du fait d'un Euro fort donc cela pousse encore plus les Grecs à emprunter. Mais cela a une fin lorsqu'en 2004 le nouveau gouvernement dévoile la 'vérité '.



Cette « vérité » n'est qu'un mensonge (encore), comme le révèle 1er Ministre Grec fraichement élu. Mais c'est déjà trop tard : le pays est redevable de la modique somme de 279 Milliards d'euro envers ses créanciers. La crise à cette époque n'aide pas non plus. Le pays va avoir du mal à rembourser de ses poches avec une fraude fiscale très présente et une économie souterraine de près de 25% du PIB.

Mise en place de plan de rigueur, ces plans visant à mettre en place des mesures d'austérité comme la privatisation de propriétés foncières de l'état et gel du recrutement de fonctionnaires. Le gouvernement espère réaliser des économies de 4.8Md € avec un 2ème plan d'austérité 1 an plus tard en 2010 mais cela ne convient pas aux

investisseurs qui descendent la note de la dette grecque à BB+ en catégorie spéculative. La Grèce ne peut donc plus emprunter.

Les pays membre de la zone euro interviennent donc avec 80 Md € d'aide + 30 Md du FMI. Cela ne suffit toujours pas, la dette évite de peu le défaut de paiement (pire chose qui peut arriver pour un pays endetté). En 2011 un nouveau plan d'aide de 237 Md € qui divise par 2 la dette publique. Cela dit cet argent ne tombe pas du ciel, le pays doit montrer sa bonne volonté. C'est pour ça que 9 plans d'austérité seront mis en place au total de 2009 à 2015. Cela déplait beaucoup à la population grecque qui voit partir son patrimoine lui glisser des mains. Ces investissements n'empêcheront pas la dette Grecque d'atteindre 175% de son PIB.

À la suite d'un défaut de paiement en 2015, les banques ferment mais l'Europe accepte d'aider les grecs à nouveau mais à une condition : de nouveaux plans d'austérité. Cela déplait fortement aux Grecs qui votent contre. Mais la peur d'être exclu de l'Europe est trop forte c'est pourquoi le 1er Ministre accepte l'aide de 80 Md € en échange de nouveaux plans d'austérité. Ce qui passe très mal en Grèce.

La Grèce aura été un laboratoire d'expérience de l'austérité et l'expérience a échoué

Aléxis Tsípras – 1er ministre de la Grèce en 2015

Cette suite d'évènements, en plus des récents scandales (par exemple le scandale de l'EFSA et du glyphosate), les directives sur les droits d'auteur ne font que de mettre de l'huile sur le feu populiste qi brûle dans toute l'Europe. Cette crise sera abordée en détail dans la prochaine partie.

#### Crise actuelle du projet européen

#### Les problèmes rencontrés par l'Union Européenne

L'Union européenne est aujourd'hui au sein d'un contexte économique, politique et social compliqué. Brexit, vague de populisme, crise migratoire sans précédent...l'Union Européenne est au bord du précipice et se doit de réagir rapidement afin de trouver les solutions nécessaires aux différents problèmes qu'elle rencontre.

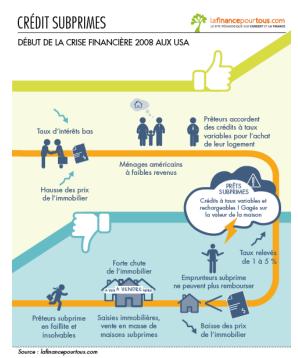
Depuis la CEE, alors composée au début de 6 pays membres, l'UE est composée aujourd'hui de 28 pays membres et de plus de 510 millions d'habitants. Il est donc difficile de satisfaire tout le monde, tant sur le plan économique, politique ou social. Nous allons voir à travers cette présentation les différents problèmes que rencontre l'Europe actuellement, et quelles sont les réponses apportées ou du moins envisagées par les différents acteurs européens (Parlement européen, Conseil européen, Conseil de l'Union Européenne et Commission européenne). Récit d'une Europe en pleine transformation.

Quels sont les difficultés rencontrées par l'Union Européenne?

Nous allons voir dans cette partie les différents problèmes rencontrés par l'UE. Premièrement, nous allons évoquer le plan économique, et nous rédigerons une partie sur les problèmes politiques et sociaux rencontrés par l'UE. L'UE est la deuxième puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis avec un PIB de 16 400 Mds de dollars en 2016. C'est presque un quart du PIB mondial. C'est donc un partenaire commercial majeur qui peut faire entendre sa voix et qui commerce avec les nations du monde entier. Le RNB des habitants européens est élevé avec une moyenne de 26 800€.

Cependant, en 2008, l'UE n'a pas été épargnée par la crise mondiale des subprimes. Cette crise prend naissance aux Etats-Unis en 2008 alors que les banques réalisaient des prêts à faible taux de remboursement (qui étaient en fait à taux variable ; bas les 2 premières années, et qui pouvait atteindre 18% par la suite) aux ménages modestes.

En contrepartie, en cas de nonsolvabilité des ménages, les banques pouvaient touiours se rembourser l'immobilier hypothéqué. Malheureusement, cette pratique couplée à un marché immobilier qui s'effondre font que les banques ne peuvent plus se rembourser sur les crédits contractés par les ménages qui ne sont plus solvables et font entrer en faillite des dizaines de banques américaines.

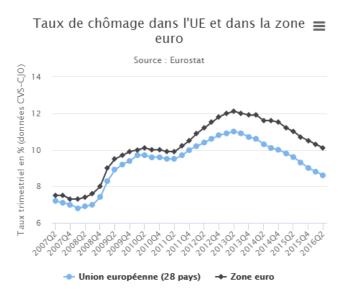


De plus, dans un contexte difficile de crise mondiale des matières premières, la chute du dollar et la hausse du pétrole, la crise devient mondiale et touche donc l'Europe.

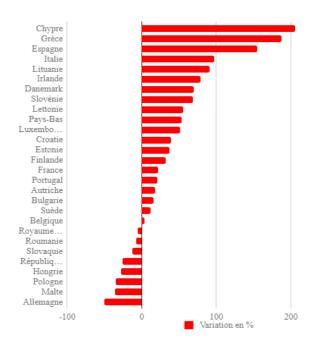
### Quelles sont alors les conséquences de cette crise sur la santé financière de l'UE et qu'en est-il aujourd'hui?

#### L'évolution du chômage depuis 2008 en Union européenne et en zone euro

On peut voir que depuis 2008 et ce jusqu'en 2014, la courbe du chômage a été orienté à la hausse pour atteindre 12% pour la zone euro (pays ayant pour monnaie officielle l'Euro). C'est une augmentation de 60% du nombre de demandeurs d'emploi en 6 ans. Aujourd'hui, bien que la situation soit redevenue presque similaire à celle de 2007-2008, certains pays n'arrivent toujours pas à faire baisser la courbe du chômage.



Variation du taux de chômage dans l'UE entre le T2 2007 et le T2



Le schéma suivant nous explique comment le chômage a varié dans l'UE entre le deuxième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2016. On y voit clairement que les pays les plus touchés se situent au sud de l'Europe. Différents facteurs peuvent entrer en jeux : la crise migratoire, les investissements ralentis, la crise des dettes souveraines pour la Grèce et l'Espagne, les emplois à temps partiels...

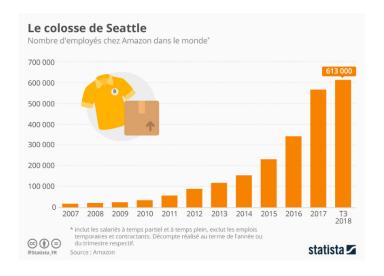
Finalement, cette crise a eu une intensité et une durée variables sur le marché de l'emploi européen, entre l'Allemagne qui a réduit de moitié son taux de chômeurs et Chypre qui a multipliée par 2 le sien, des inégalités subsistent.

#### L'évolution des indices boursiers européens depuis la crise de 2008

Les indices boursiers reflètent parfaitement la santé financière des pays concernés. La définition de la capitalisation boursière est simple : La capitalisation boursière représente la valeur marchande d'une société cotée. Elle est obtenue en multipliant le nombre de ses actions par leur valeur boursière. Elle ne doit pas être confondue avec la valeur de l'entreprise (ou entreprise value) qui intègre en prime la dette financière.

Cela se traduit de la manière suivante : si une entreprise est attractive, propose des services ou produits innovants, publie des résultats financiers solides alors les investissements vont augmenter sur cette entreprise et elle pourra alors utiliser une partie de cet argent pour continuer à produire et à innover, et donc pourra employer plus de personnel, réduire sa dette, créer de la richesse...

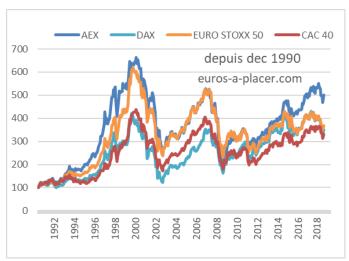
Prenons l'exemple d'Amazon. Une capitalisation de presque 1 000 milliards de dollars. Une évolution du nombre d'employés sans précédent. Un chiffre d'affaire record, des innovations, de nouveaux services... Les 2 graphiques ci-dessous sont très similaires. Lorsque la valeur boursière de l'entreprise augmente, les emplois augmentent aussi, ainsi que la richesse créée par l'entreprise.





J'ai utilisé cet exemple précis pour le généraliser à l'UE. Regardons tout de suite les évolutions de cours des principaux indices boursiers européens depuis 2008 pour comprendre. Nous allons analyser les 4 cours principaux : AEX (indice boursier des 25

arandes entreprises sulg néerlandaises), DAX (indice boursier des 30 plus grosses entreprises allemandes), CAC 40 (indice boursier des 40 plus grosses entreprises françaises) et l'EURO STOXX 50 (indice boursier des 50 plus grosses entreprises de la zone euro). Comme expliqué précédemment, les valeurs boursières des entreprises avant fondues après 2008. investissements étaient à l'arrêt, le chômage a donc augmenté et la dette des pays a augmenté.



On peut noter que depuis quelques années les cours sont revenus au même point qu'avant 2008. Cela se reflète sur l'économie européenne. En effet, bien que certains pays aient été plus affectés par la crise que d'autres, le PIB des pays européens a globalement augmenté en 10 ans. Notons toutefois que des inégalités subsistent encore au sein de l'UE.



Malgré les plans d'aide pour faire sortir de la crise des pays dans le besoin, la Grèce (qui a eu depuis 2010 260 milliards de prêt de la part du FMI et de l'UE) n'arrive pas à renouer avec la croissance de son PIB sur les dix dernières années.

L'austérité (impôts élevés et dépenses réduites) est toujours présente et le taux de chômage élevé. Cependant, cette aide des autres pays européens a permis à l'Irlande de sortir de la crise et donc d'augmenter son PIB.

Si on devait faire l'analyse du cours de la bourse grecque, qui donne l'indice des 20 plus grosses sociétés grecques, cela correspond bien aux problèmes que rencontre la Grèce actuellement.

On voit bien que la capitalisation boursière ne remonte pas, tout comme son PIB, et son taux de chômage qui ne décroît plus. La Grèce est passé très près d'un Grexit en Juillet 2015 suite à des tensions avec les autres pays de l'UE qui n'ont plus envie de prêter de l'argent aux grecs au vu de l'évolution de la situation économique depuis 2010, date du premier plan de prêts conditionnés.

Aujourd'hui, la dette de la Grèce atteint un nouveau record au sein de l'UE : 179.7% de son PIB. C'est tout simplement le pays le plus endetté de l'UE.



Nous avons évoqué le sujet de la croissance européenne. Voyons cette dernière de manière plus précise.

#### L'évolution de la croissance européenne depuis 2008.

L'Europe se rétablit de la crise, mais la dynamique de sortie de crise s'essouffle et la croissance converge progressivement de 2018 à 2020 vers des niveaux plus faibles. En effet, les prévisions de croissance en 2020 sont d'à peine 1%. Cela est trop peu.

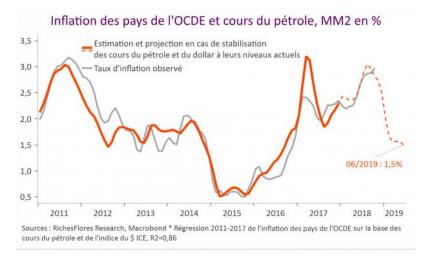
Expliquons ce qu'est la croissance économique et pourquoi est-elle importante : la croissance économique désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, généralement une période longue. En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut (PIB). Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance, lui, est le taux de variation du PIB. On utilise souvent la croissance du PIB par habitant comme indication de l'amélioration de la richesse individuelle, assimilée au niveau de vie.

En Europe, après la récession de 2008 et celle de 2011-2013 (moins importante) la croissance avait repris des couleurs. En effet, en 2017 nous affichons une évolution du PIB de +2.5%. C'est une bonne dynamique qui est en phase avec le taux de chômage et les cours boursiers européens. Cela permet de réduire les déficits budgétaires, de résorber les déséquilibres issus de la crise et montre que la situation économique de l'UE est en bonne santé.

Cependant, des signaux montrent que cette croissance est en train de s'essouffler. En effet, la croissance est directement impactée par le cours des matières premières (principalement le pétrole) et l'orientation économique des pays. Le cours du pétrole étant incertain, mais avec une tendance à la hausse (et qui va donc rogner sur le pouvoir d'achat

des ménages, et va donc impacter la consommation), certains analystes prévoient une baisse de croissance de 0.3 à 0.4 point de PIB en Allemagne, France, Royaume-Uni et en Espagne.

Regardons attentivement ce graphique qui nous montre l'inflation par rapport au cours du pétrole dans les pays membres de l'OCDE :



Ensuite, il y a d'autres problèmes ayant un impact direct sur la croissance européenne. Prenons le cas du Brexit (sortie de l'UE du Royaume-Uni) et de l'Italie (crise financière importante) par exemple. Les tensions politiques et financières dans ces pays sont de plus en plus importantes et concordent avec les essoufflements de la croissance.

	Poids <sup>1</sup> dans le total	PIB en volume			
		2017	2018	2019	2020
DEU	3,7	2,5	1,7	1,5	1,5
FRA	2,6	2,3	1,7	1,8	1,5
ITA	2,3	1,6	1,0	1,1	1,0
ESP	1,6	3,1	2,6	2,3	1,5
NLD	0,8	3,0	2,8	2,5	2,1
BEL	0,5	1,7	1,6	1,8	1,7
FIN	0,4	2,8	2,7	1,8	1,5
AUT	0,3	3,1	2,9	2,3	2,3
PRT	0,3	2,7	2,2	1,9	1,6
GRC	0,2	1,3	1,9	1,7	2,1
IRL	0,2	7,2	5,3	2,9	3,7
EUZ	13,4	2,5	1,9	1,7	1,6
GBR	2,4	1,7	1,3	1,5	1,5
SWE	0,4	2,4	2,5	2,1	2,1
DNK	0,3	2,3	1,3	1,8	1,7
Nouveaux pays membres <sup>2</sup>	2,4	4,8	4,1	3,4	3,3
UE à 28	18,6	2,6	2,1	1,9	1,8
Monde	100	3,5	3,4	3,2	3,1

Pondération selon le PIB et les PPA de 2014 estimés par le FMI.
Pologne, République tchèque, Hongrie, Bulgarie, Roumanie et Croatie.

Si des accords ne sont pas trouvés rapidement pour le Brexit et pour la crise italienne, les économies et donc les croissances des principaux acteurs économiques de l'UE en ressortiront affaiblis. Espérons donc que les accords soient trouvés, cela apaisera les tensions et permettra de re booster la croissance économique européenne.

Autrement, voici les prévisions de la croissance en Union européenne jusqu'en 2020 estimées par le FMI. On voit clairement la prédiction à la baisse, signe de l'essoufflement des dynamiques européennes :

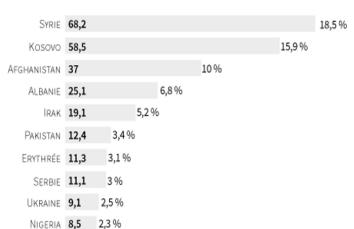
Après avoir évoqué la situation économique actuelle de l'UE, et donc les problèmes qu'elle rencontre actuellement, voyons maintenant les autres crises que rencontre l'UE sur les plans social et politique.

### En quoi l'afflux incessant des réfugiés depuis 2015 incite la montée en puissance de l'extrémisme en UE ?

Depuis 2015, le nombre de réfugiés entrant en Union Européenne a explosé. Les fluxs de migrants arrivant depuis les terres via la Turquie ou depuis l'Italie et la Grèce via la mer Méditerranée commencent à faire monter en puissance les partis politiques extrémistes (extrême droite). Le manque de réaction de la part de l'Europe vis à vis de la situation, le manque de coopération entre les états membres font que l'UE est aux portes d'un changement politique radical.

Revenons dans le contexte historique et essayons de comprendre comment cela a pu se produire. Il est intéressant de noter en premier lieux l'origine des migrants. Le graphique ci-dessous nous montre d'où viennent les personnes ayant demandé l'asile dans un des pays de l'UE entre Janvier et fin Mai 2015 (les chiffres sont anciens mais reflètent la tendance générale de l'immigration en Europe).

Les dix principaux pays d'origine des primo-demandeurs d'asile dans l'UE, en milliers et en %, en 2015\*



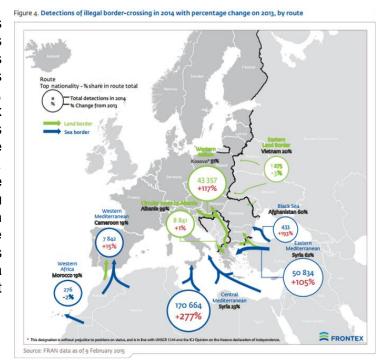
En effet, les syriens occupent la première place, à cause de la guerre en Syrie qui force les citoyens syriens à quitter le pays et à se réfugier là où le contexte géopolitique est calme et maîtrisé. L'ampleur de la situation est telle que si l'on parle en ordre de grandeur, et que l'on compare avec la France, c'est comme si 32.5 millions de personnes avaient été déplacées par le conflit. De plus, le nombre de morts lors de déplacements migratoires alarmant : plusieurs milliers de morts en mer Méditerranée depuis 2015.

Bien évidemment, certains pays sont plus exposés à ces flux migratoires de masse. Les principaux sont donc l'Italie, l'Espagne et la Grèce. Ces 3 pays ont accueilli en 2015 près de 230 000 réfugiés. Le passe par la mer reste la voie "Royale" mais demeure la plus meurtrière. La voie terrestre n'est pas à négliger et est empruntée principalement par les réfugiés Afghans et les ressortissants des Balkans.

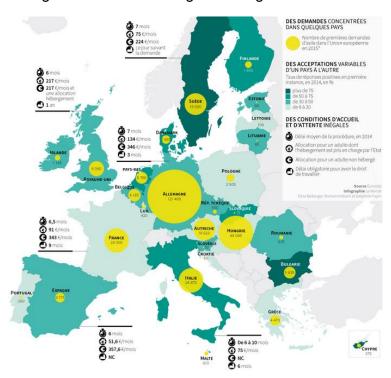
<sup>\*</sup> Entre janvier et fin mai

L'image ci-dessous recense les flux migratoires en 2015.

Les conséquences de ces flux sont complexes. Certains les plus exposés commencent à rencontrer des problèmes de sécurité intérieure, les refuges qui permettent aux autorités de faire patienter les réfugiés comportent plus places... personnes que de Toutes les démarches et tout le personnel employé pour gérer au mieux cette crise migratoire à un coût important non négligeable pour les autorités locales. Les tensions commencent alors à apparaître entre certains pays et au sein même des pays.



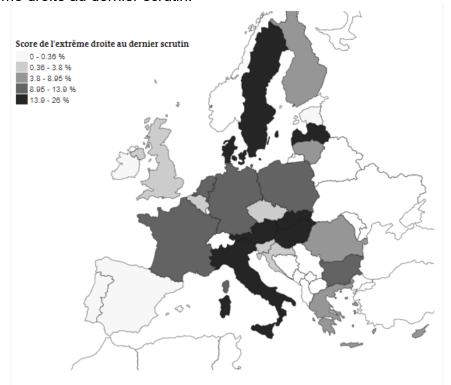
Mais où vont alors les réfugiés ? Nous pouvons nous apercevoir d'après la carte ci-dessous que les migrants sont concentrés dans certains pays. Notons que cette carte fournit des informations uniquement sur les demandes légales des réfugiés, il y a en effet un grand nombre d'immigration illégale.



Les principaux pays qui acceptent les immigrés sont l'Allemagne (+128 000), la Hongrie (+49 000), l'Italie (+24 000), la France (+24 000), l'Autriche (+19 000) et la Suède (+19 000).

Ajoutons à cela des conditions d'accueil et d'attente inégales selon les Etats d'accueil. Dès lors, sur 28 pays membres, un problème de répartition est évident et les tensions s'accélèrent.

Le résultat est sans précédent au niveau politique dans ces pays avec une montée sans précédent des partis politique de l'extrême droite. L'image ci-dessous n'est pas une copie en noir et blanc de la carte du dessus, mais simplement les résultats des partis d'extrême droite au dernier scrutin.



La tendance générale est donc plus forte pour les pays ayant acceptés un grand nombre de réfugiés légalement. Il faut également noter que cette montée des extrêmes peut s'expliquer en partie par l'immigration illégale, qui ne permet pas de contrôler qui entre dans le territoire d'un Etat.

Les principaux arguments avancés par les citoyens ayant choisi de se tourner vers des partis d'extrême droite sont souvent les mêmes : obsessions sécuritaire, fermeture des frontières, contrôle des étrangers... pour garantir la sécurité du pays et des citoyens.

De plus, les différents attentats qu'a connue l'UE depuis 2015 renforce ce sentiment d'insécurité de la part des citoyens européens. Charlie Hebdo (2015), le Bataclan (2015), la promenade des Anglais à Nice (2016), à Berlin (2016) à Londres et Manchester (2017), en Suède (2017) et quelques autres attentats revendiqués par l'Etat Islamique faisant toujours grimper le nombre de morts et de blessés.

Mais quelles sont les réponses et les perspectives de l'Union Européenne dans un contexte si incertain ?

#### Les réponses apportées par l'Union Européenne

Nous allons voir dans cette partie quelles sont les réponses apportées par l'Union européenne aux différents problèmes qu'elle rencontre.

#### Donnons d'abord quelques définitions :

**Migrant**: personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays. Cette migration peut être considérée comme légale ou illégale, elle peut également être qualifiée de durable, saisonnière, maritime ou terrestre.

**Réfugié**: il s'agit de toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité.

**Demandeur d'asile** : réfugié dont la demande est encore en cours d'examen.

Dans l'histoire de l'humanité, les migrations sont un phénomène ancien, global mais infime en proportion des habitants sur Terre (~3.5%).

Les causes sont diverses mais les guerres, les motivations économiques, les obligations salariales ou familiales sont les principaux motifs de ces migrations. Il est notable d'observer que la majeure partie des personnes quittant leur pays ont entre 18 et 30 ans mais tout en restant proche géographiquement de leur pays de départ.

Le pays comptant le plus de migrants est les Etats-Unis (20%) suivi de l'Allemagne.

Le graphique suivant représente le nombre de millions de personnes immigrées dans les pays en dénombrant le plus :

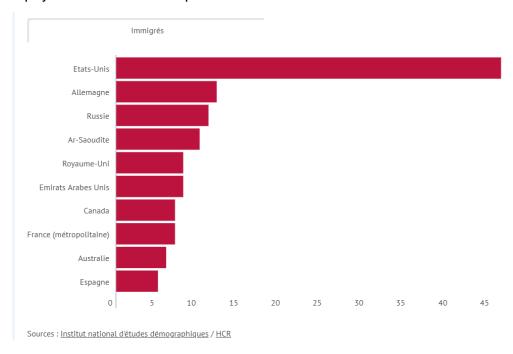


Figure 1 Représentation du nombre, en milliers, de migrants dans les pays en comptant le plus

Il est facilement observable que l'Amérique du Nord est un lieu privilégié de la migration, il n'y a pas réellement de cause particulière car cette partie du globe ne connait pas de guerres importantes, le rêve Américain semble être la piste privilégiée.

Concernant l'Europe, la situation est toute autre, bien que la proportion soit relativement faible (4%), il s'agissait essentiellement d'une attirance pour sa stabilité

politique/économique hors temps de guerres (guerre d'Algérie, guerre civile Espagnole, guerre civile en Yougoslavie).

Plus récemment, ce sont les guerres en Orient qui provoque un important flux migratoire vers l'Europe, ainsi depuis 2015, ce sont des milliers de Syriens, d'Irakiens ou encore d'Afghans qui affluent pour fuir la guerre, privilégiant des pays comme la Grèce. Il existe également une importante migration vers l'Italie depuis l'Afrique.

Face à un tel afflux, l'Europe a nécessairement agit en conséquence, car d'une part cela peut avoir un impact sur la migration illégale au sein des pays européens mais aussi face à l'urgence humanitaire que cela représente, puisque les passages de l'Afrique à l'Italie sont souvent orchestrés par des passeurs et à bord de matériel nautique absolument vétuste, mettant en péril toutes ces personnes qui désire simplement un meilleur quotidien.

L'Europe est dotée d'une politique d'immigration depuis 1995, appelée Espace Schengen qui permet d'abolir les contrôles aux frontières des pays membres mais à contrario, en renforçant les contrôles aux frontières limitrophes de pays non-membres de l'UE. C'est donc une première barrière contre l'immigration clandestine/illégale.

Il existe le traité d'Amsterdam, signé en 1997 qui permet de chapeauter globalement l'immigration au sein de l'UE, en définissant les conditions pour l'immigration dite légale mais donne la possibilité de faire retourner les migrants clandestins dans leur pays d'origine.

Par ailleurs, chaque pays membre de l'UE peut décider de rétablir les contrôles à ses frontières lorsqu'il plane une menace, c'est ce que la France à fait après les attentats de 2015 jusqu'en juillet 2017.

Mais cette politique est renforcée par une agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, communément appelée Frontex. Elle a pour rôle principal d'aider les Etats membres de l'Union européenne et de l'espace Schengen à sécuriser leurs frontières extérieures et plus particulièrement à contrôler l'immigration illégale. Elle collecte également des données sur les activités criminelles transfrontalières et disposes d'une réserve de réaction rapide de 1500 agents.

Ces agents sont déployés en assistance dans les pays ayant des frontières extérieures à l'UE lorsqu'ils sont confrontés à une pression migratoire. Ils vont pouvoir

enregistrer et identifier les migrants (aussi bien aux frontières directement que dans les gares ou les aéroports).

Ces agents sont reconnaissables grâce à leur gilet bleu clair, ils ont récemment été déployées lors des missions Minerva, pour contrôler des passages entre le Maroc et l'Espagne, allant même jusqu'à repérer les documents contrefaits ou les véhicules volés.



En réalité, Frontex n'est pas récente puisque l'agence existait sous le nom d'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne, créée en 2004 mais c'est lors d'une crise migratoire sans précédent en 2015 lorsque 850.000 migrants ont rejoint la Grèce que l'Agence s'est retrouvée noyée. C'est suite à cela qu'en 2016 une nouvelle « version » de l'agence Frontex à vue le jour, permettant la création d'un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes.

En 2015, il a été estimé à un million le nombre de migrants arrivés en Europe. En 2018, ce nombre a été estimé à environ 43.000, cette chute du nombre d'arrivés est attribuable, entre autres, aux actions de Frontex qui ont permis de repérer les migrants en mer et de leur empêcher l'accès au territoire Européen et d'organiser des retours. Cela a pour conséquence de rediriger les flux migratoires à travers d'autres moyens que le maritime, comme en témoigne la hausse du passage du Maroc vers l'Espagne.

En conclusion, l'Europe a des moyens de contrôles aux frontières qui sont rodés et nombreux avec les pays extérieurs mais il a tout de même fallu une agence supplémentaire qui puisse être mobile face à des migrations importantes et quelques fois imprévisibles. La conséquence de cela est un budget européen toujours plus important pour ces contrôles mais qui semble être une réussite avec le nombre drastiquement plus bas de migrants arrivés en Europe en 2018, et ce, en comparaison des arrivées depuis 2015. Mais l'immigration n'est pas le seul problème majeur de l'Union Européenne car certains de ces membres sont économiquement instables.

#### La situation économique des pays les faibles de l'UE

Certains pays membres de l'UE connaissent ou ont connu des crises économiques. Le premier pays qui vient en tête lorsque l'on parle de cela est la Grèce, car nous avons évité un « Grexit » de justesse car le pays a bénéficié d'importantes aides fiduciaires de la part de l'UE afin de l'aider à combler sa dette équivalente à 178% de son PIB, ce qui en fait le pays membre le plus endetté. Il est important de souligner que la Grèce n'a pas été le seul pays en difficulté, car il planait un risque sur l'Espagne, l'Italie ou encore l'Irlande, mais l'UE s'est concentrée sur la Grèce afin de ne pas laisser un effet de réaction en chaîne se lancer entre les pays en difficulté. Ici ce sera le cas Grec qui sera principalement étudié, pour finir sur un bref passage sur les autres pays concernés.

Le démarrage de la crise Grecque a lieu en 2008, il s'agit évidemment d'un impact de la crise économique mondiale de 2008. La Grèce très fortement endettée auprès de ses compagnons européens et accusant un important déficit budgétaire d'environ 10% à ce moment-là, se voit d'autant plus « étranglée ». C'est alors que l'aide de l'UE devient nécessaire, cette dernière débloquera environ 260 Milliard d'euros.

En 2010, un accord est trouvé afin de pouvoir permettre des prêts conditionnés à la Grèce, la condition étant que le pays s'engage à se restructurer afin de modifier le fonctionnement économique, ces prêts se débloquent au fur et à mesure selon l'avancée de la restructuration mais ayant pour conséquence, une politique très austère qui provoquera une grève générale (la troisième en deux mois) très rapidement, car cette politique instaure, entre autres, une suppression des 13ème et 14ème mois dans la fonction publique, un départ à la retraite repoussé et une hausse de la TVA.

En 2011, une seconde phase critique fait son apparition, le pays ne pourra pas faire son retour sur les marchés financiers et le pays doit donc trouver de nouveaux investissements. Le pays ne parvient pas à réduire la fraude fiscale et la politique d'austérité accentue la récession. Une nouvelle aide est demandée à l'UE, qui propose de rééchelonner les prêts précédents ou alors de fournir un nouveau prêt, c'est ce second choix qui sera préféré par les grecs.

Cette même année, un nouvel accord voit le jour afin de rendre exécutable les accords précédents car certains pays de la zone euro estime que la Grèce n'a pas respecté certains de ses engagements ce qui provoque un manque de confiance et une

perte de patience chez l'Allemagne ou les Pays-Bas, pendant ce temps, les grecs subissent une baisse de leur niveau de vie.

Puis en Janvier 2015 ont lieu les élections Grecques qui voient l'élection du parti SYRIZA considéré comme Anti-Austérité de gauche radicale, revendiquant une remise d'une partie de la dette publique et aussi une renégociation du programme de réforme qui conditionne l'accès au soutien de l'Europe, de la Banque centrale et du FMI.

Plus tard, les tensions entre la Grèce et les autres pays membres restent fortes. Dans les médias il est régulièrement question d'un Grexit (Greece Exit), qui a pu être évité car le but est de garder la Grèce dans l'UE, tout en lui venant en aide dans la mesure du possible mais en contraignant le pays du mieux possible pour lui permettre de rebondir de lui-même sur le long-terme.

2018 est signe de fin de la tutelle Européenne sur le pays Grec, après de longues années de récession et trois programmes d'aide, mais depuis 2017, le taux de croissance est revenu dans le positif à hauteur de 1.4%, et est estimé aux alentours de 2% pour les années suivantes, ce sera signe de la fin de la tutelle.

Pour souligner l'importance de la crise Grecque nous allons observer certains chiffres clés. Le premier chiffre concerne les prêts, qui s'élèvent à 288.7 Milliard d'euros, dispensés par les Européens et le FMI, il est important de souligner que le remboursement de cette somme ne commencera qu'en 2032 avec probablement, d'ici là, un allègement de la dette publique Grecque.

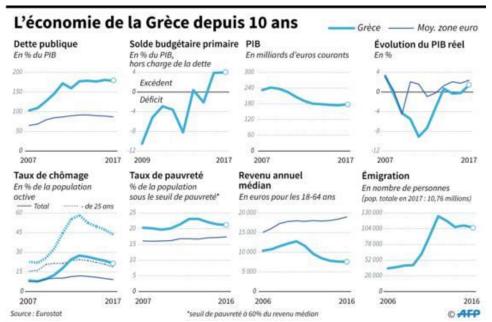
Le second chiffre est 9.1%, et concerne la croissance Grecque en 2011, signe d'une solide récession qui se poursuivra jusqu'en 2013 pour stagner à 0% et enfin devenir positive à 1.4 point en 2017, mais tout n'est pas revenu à son stade précédent la crise puisque le pays a perdu 25% de son PIB sur cette décennie.

Ensuite, concernant le chômage, il est évident qu'avec cette crise, ce chiffre ne pouvait guère être dans les clous, et c'est donc 28% de chômage atteint en juillet 2013 et est désormais plutôt aux alentours de 20% ce qui en fait le pays en dénombrant le plus tout de même au sein de la zone Euro. Le chômage des 15-24 est mirobolant avec 42.3 points.

L'attribution des prêts étaient conditionnées selon des conditions de restructuration politique et économique, ce qui a provoqué un nombre surprenant de 450 réformes au cours de la dernière décennie, touchant tous les domaines, de la fiscalité, en passant par les retraites, la santé et jusqu'aux banques et le système judiciaire.

Et enfin, l'effort budgétaire de 3.5% que s'est engagé à fournir la Grèce jusqu'en 2022. Quand on sait que le pays a eu connaître un déficit de plus de 13%, ce chiffre semble absolument déroutant.

Ci-dessous, un état des lieux global au niveau économique de la Grèce, qui nous permets de confirmer une remise en route efficace du pays malgré une importance crise sans précédent, mobilisant de lourds moyens mais qui affirme un statut très fort de l'Union Européenne dans sa capacité à venir en aide à ses pays membres afin de soutenir son objectif de cohésion aux yeux du monde.



Concernant les autres pays qui ont pu être concernés par l'arrivée d'une crise à l'image de celle subie par les Grecs :

L'Italie est officiellement rentrée en récession en fin d'année 2018, avec une croissance inerte (0.2%), ce qui en fait le seul pays en Europe à ne pas avoir retrouvé un niveau de revenu d'avant la crise. Le pays reste le plus endetté (132%) après la Grèce, et ne semble pas en capacité de réduire cette dernière (-0.6% sur 3 ans) alors que la traversée de cette crise a pu permettre à de nombreux pays membres de la réduire, et même drastiquement dans certains cas comme l'Allemagne qui en a profité pour la réduire de 17 points.

Pour les espagnols, la crise a été fortement accentuée par l'explosion de la bulle immobilière causant la faillite de 80% des entreprises du bâtiment, et faisant émigrer 1 million d'espagnols.

Malgré des années d'austérité, le pays a su rebondir et retrouve des couleurs, l'Espagne se posant comme la 4ème puissance économique de la zone Euro et avec une croissance dépassant les 4%. Cette réussite a incité de nombreux retours notamment de diplômés exilés ce qui contribue au dynamisme économique. Néanmoins le chômage reste élevé (15 points) mais des réformes ont pour but de réduire ce nombre, en faisant l'impasse sur la sécurité de l'emploi, par ailleurs le salaire minimum a été augmenté de 22%.

#### Conclusion

Nous avons donc pu traiter différents points en relation avec le projet européen, ou plus communément appelé l'Union Européenne.

Nous avons donc parlé de l'Union Européenne depuis la création du projet après la seconde guerre mondiale en expliquant les moments clés de sa construction comme le traité de Rome, la suppression des droits de douane et le traité de Maastricht.

Ensuite, nous avons vu l'Euro, monnaie unique utilisée dans la quasi-totalité des pays membres de l'Union Européenne, depuis son introduction en 2002 jusqu'à aujourd'hui.

Finalement, nous nous sommes attardés sur la crise actuelle du projet européen en expliquant les différents problèmes rencontrés ainsi que les solutions proposées par cette dernière pour essayer de résoudre les problèmes et de faire évoluer cette union.

Nous avons donc vu que ce projet européen a une image contrastée : d'un côté cette union facilite la vie des citoyens grâce à des frais douaniers réduits, des accords de libre circulation entre les différents pays de l'espace Schengen, ou encore des facilités de paiement avec une monnaie unique qu'est l'Euro. Mais d'un autre côté des inégalités subsistent entre les états membres : répartition inégale des réfugiées, position géographique désavantageuses pour certains états ou encore effet boule de neige en cas de crise économique d'un pays.

Aujourd'hui, l'UE est incontestablement affaiblie à tel point que certains états membres souhaitent quitter cette union. On peut voir cela avec un exemple concret : le Brexit. Mais pourtant, malgré tous ses problèmes, l'Europe tente d'apporter des solutions. La devise de l'Union Européenne n'est-elle pas "In varietate Concordia" (Unie dans la diversité) ?

#### Bibliographie

Nous avons dû rechercher différentes informations pour réaliser notre rapport. Nous avons recensé nos sources ci-dessous :

http://www.strasbourg-europe.eu/les-grandes-etapes-de-la-construction-europeenne,3375,fr.html

https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9s\_de\_l%27Union\_europ%C3%A9enne

https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9\_instituant\_la\_Communaut%C3%A9\_%C3%A9conomique\_europ%C3%A9enne

https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie\_de\_1%27Union\_europ%C3%A9enne

https://www.touteleurope.eu/actualite/l-union-europeenne.html

https://www.lemonde.fr/europe/video/2015/09/23/comprendre-la-crise-grecque-en-cinq-etapes\_4768598\_3214.html

https://www.touteleurope.eu/actualite/le-royaume-uni-pourrait-entrer-dans-la-zone-euro.html

https://www.touteleurope.eu/actualite/le-fonctionnement-de-l-euro.html

https://www.nbb.be/fr/pieces-et-billets/histoire/une-breve-histoire-de-leuro

https://www.infinance.fr/articles/bourse/forex/article-l-euro-histoire-et-caracteristiques-66.htm